**Relevé des décisions du Bureau du 20 novembre 2020**

**Elus présents** : Daniel FORESTIER – François DAUPHIN - Jean SAVINEL - Guy GORBINET - Simon RODIER - Didier LIENNART - Marc MÉNAGER – Stéphanie ALLEGRE-CARTIER - Valérie PRUNIER.

**Techniciens** : Olivier GALLO-SELVA – Snéjana GUCESKI.

**………………………………………….**

**Relevé des décisions du bureau :**

* Enoncé des exigences « évolution des documents d’urbanisme » : Le bureau souhaite informer les communes de ces contraintes, et procéder s’il y a lieu à des modifications simples, si une révision générale du document d’urbanisme dont elles disposent a eu lieu récemment, ou bien à une révision générale, si celle-ci est ancienne.

Le Bureau souhaite débuter la réflexion sur le cahier des charges pour la mise en place des révisions des documents d’urbanisme d’Arlanc, de Saint-Ferréol des Côtes et de Cunlhat), ainsi que sur les questions RH.

Le sujet sera abordé en conférence des Maires.

* Règlement des déchets : Le bureau souhaite qu’une note explicative complète la délibération qui sera soumise au prochain conseil communautaire. Il est précisé que la commission travaillera sur l’évolution de ce règlement.
* SPL LAO : Le Bureau valide l’énoncé des exigences présenté et souhaite demander une estimation des Domaines, pour tout l’équipement.

**Relevé des décisions prises par délégations données au Président :**

* Convention de mise à disposition du site de Montpeloux ;
* Choix du maître d’œuvre pour les travaux de voirie forestière (Saint-Bonnet le Chastel, Saint Germain l’Herm et Chambon sur Dolore) ;
* Amngt d’un espace aqualudique : approbation d’avenants.

**Prochain Bureau :** Vendredi 27 novembre.

Ordre du jour :

* 14 h : Maison de santé d’Ambert – rencontre avec les professionnels de santé.
* Enoncé des exigences : Autorité Organisatrice de Mobilités
* TEPOS.
* Subventions aux associations.